

Longuet est donc totalement changé; il s'est opéré en lui un bouleversement général tant au physique qu'au moral. Le temps des illusions est passé; il envisage maintenant sa position sans se laisser d'aucune espérance; il avoue ne pas compter du tout sur son pourvoi; il voit la mort devant lui; il la regarde avec quelque témérité, et ne semble craindre que le lieu choisi pour son exécution. Enfin, sa femme et ses enfants occupent successivement sa pensée.

Il a les fers aux pieds et la camisole de force. Il a demandé, mais en vain, qu'on lui retirât la camisole, afin qu'il lui fut permis d'écrire. Il mange fort peu.

Il ne cesse pas ses démonstrations de piété. Il prie, dit-il, pour sa femme, pour ses enfants et pour lui-même. « On a dit que j'étais un hypocrite; M. le président des assises l'a dit lui-même, mais ce n'est pas vrai; j'ai fermement la foi; et si la justice des hommes est inexorable, je me livre à celle de Dieu! »

Nous le répétons, toutes ces paroles sont à très-peu près textuelles. Nous entreprendrions nos lecteurs des détails que nous sommes à même de recueillir ultérieurement.

(Indépendant.)

Un habitant de Cambrai écrit à Longuet pour lui demander de lui procurer deux billets d'entrée pour assister à son procès.

Le prisonnier, fort embarrassé pour satisfaire au désir du demandeur, consulta pour savoir ce qu'il avait à répondre. L'inconvenance de la demande suggéra l'idée suivante à celui qui était ainsi consulté :

Si une pareille demande méritait une réponse, lui fut-il dit, vous pourriez annoncer au postulant que vous n'avez à votre disposition que le banc des accusés sur lequel il lui sera loisible de venir prendre place à côté de vous.

La compagnie du chemin de fer du Nord vient de prendre une décision dont nous ne saurions trop la féliciter. Toutes les voitures de 3<sup>me</sup> classe seront à l'avenir fermées par des glaces, au lieu de rideaux qui protégeaient très-mal les voyageurs contre les intempéries de la saison.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 15 février 1857.

Sommes versées par 73 déposants, dont 15 nouveaux fr. 10,053 00  
34 demandes en remboursement » 10,450 00

Les opérations du mois de Février son suivies par MM. A. Delfosse et L. Eeckman, administrateurs.

Les déposants sont invités à se présenter à l'ouverture des bureaux, s'ils veulent éviter l'inconvénient d'attendre ou d'être ajournés à une autre séance. (Communiqué.)

ÉTAT-CIVIL.

NAISSANCES.

Du 1<sup>er</sup> au 15 février inclus : 35 garçons, 30 filles.

MARIAGES.

2 février.

Entre Devos, Adrien, 22 ans, ouvrier rotier, et Vanoverbeke, Clémence, 19 ans, couturière.  
Entre Semet, Charles, 36 ans, fabricant, et Derrevaux, Eugénie, 30 ans, sans profession.

— Voyons, un peu plus de confiance; non point que je m'intéresse beaucoup à ce comte ni à ses affaires, mais tu as donné l'éveil à ma curiosité. Je t'écoute.

— Vous me promettez de me garder le secret, signor?

— En moins d'une semaine j'aurai tout oublié, ce qui vaut encore mieux. Prends toujours cela comme un gage de ma discrétion.

— Merci, signor, merci, dit le gondolier en prenant une pièce d'or. Tout ce que je puis vous dire sur ce comte, c'est qu'il est fier et cruel. Pour ce qui est de sa fortune, elle est assez connue, et sa cruauté me paraît aussi bien établie par le sort d'un de mes camarades qu'il a fait périr d'une mort affreuse dans un cachot du conseil des Dix, pour s'être permis une observation très-innocente.

— Comment le sait-on? dit l'étranger.  
— Un jour mon père et moi nous avions tiré fortuitement de l'eau le cadavre du gondolier. Il était tellement brûlé et mutilé, qu'il avait à peine la figure d'un chrétien.

— De bonnes gens seront accourues pour le voir? car c'est là, je le suppose, un spectacle assez rare à Venise?

— Personne ne l'a vu, signor. Comme cela ne nous regardait point, nous relâchâmes aussitôt le corps.

— J'admire votre prudence, l'ami. Et le comte est-il marié?

— Sa femme mourut en donnant le jour à un fils et à une fille. La jeune comtesse habite le palais, et il n'est rien de plus beau dans Venise. Elle épouse demain Lorenzo de Castiglia, le duelliste, comme on l'appelle.

— Ah! et son fils?

— C'est le plus curieux de mon histoire, si-

4 février.  
Entre Meurisse, Henri, 22 ans, ourdisseur, et Meurisse, Flavie, 21 ans, sans profession.

9 février.  
Entre Devos, Pierre, 28 ans, journalier, et Vanacker, Marie, 21 ans, journalière.  
Entre Montagne, Henri, 27 ans, journalier, et Hus, Marie, 29 ans, journalière.

Entre Tyvaert, Jean-Baptiste, 23 ans, menuisier, et Vanhove, Marie, 21 ans, journalière.  
Entre Lecomte, Hector, 58 ans, tisserand, et Rys, Catherine, 49 ans, journalière.

Entre Sclosse, Louis, 24 ans, journalier, et Leterme, Angélique, 28 ans, journalière.

10 février.  
Entre Tribouillet, Achille, 33 ans, manufacturier, et Lefebvre, Léontine, 21 ans, sans profession.

DÉCÈS.

1<sup>er</sup> février.

Loridan, Joseph, 59 ans, tisserand, hôpital.

4 février.

Ségard, Marie-Joseph, 69 ans, ménagère, veuve de Pierre Gaufet, rue du Galon-d'Eau.

Ségard, Pierre, 76 ans, tisserand, au Fontenoy.

Samain, Jean-Baptiste, 52 ans, fileur, hôpital.

6 février.

Falempin, Marie, 72 ans, ménagère, veuve d'Abraham Duwaut, hôpital.

7 février.

Clarisse, Chrétien, 46 ans, agent de police, rue Saint-Etienne.

8 février.

Clouet, Pierre, 57 ans, préposé de douane ea retraite, au Calvaire.

Wagnart, Louise, 68 ans, célibataire, servante, rue du Château.

9 février.

Carette, Jean, 34 ans, garçon boulanger, rue des Champs.

Mercier Henri, 20 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Dubar, Marie, 62 ans, ménagère, épouse de Pierre Noelen, place Ronde.

Caulier, Prosper, 63 ans, tisserand, hôpital.

10 février.

Lemaire, Sophie, 43 ans, marchande cabaretière, épouse d'Adolphe Martin, rue Nain.

Cocheteux, Amélie, 60 ans, ménagère, veuve de Charles Florin, rue Neuve du Fontenoy.

Dutilleul, Magloire, 28 ans, tisserand, hôpital.

11 février.

Delbarre, Rosalie, 83 ans, sans profession, veuve d'Alexandre Demarcq, Nouveau-Monde.

Clety, Charles, 72 ans, contre-maitre, rue du Collège.

Legleu, Julien, 39 ans, marchand cabaretier, rue des Champs.

Horreng, Marie, 75 ans, journalière, veuve de Pierre Honoré, hospice.

12 février.

Menard, Césarine, 18 ans, ménagère, épouse de Jules Kruze, rue du Ballon.

14 février.

Pollet, Romaine, 69 ans, ménagère, épouse de Tertulien Desmulier, aux Trois-Ponts.

Plus 20 garçons et 18 filles décédés au-dessous de l'âge de sept ans.

gnor. Cet enfant disparut à l'âge de trois ans. Aucuns supposent qu'il sera tombé dans le canal, et cela me paraît assez croyable.

— T'est-il jamais arrivé de rencontrer le comte à la ville?

— Pas très-souvent, signor. Je l'ai vu il y a quelques jours; mais ce fut par un effet du hasard.

— Par hasard? Conte-moi donc cela.

— Vous paraissez prendre beaucoup d'intérêt à ce récit, signor. Cependant je dirai sans crainte à un étranger ce que je n'oserais chuchoter à l'oreille d'un compatriote. Je suis logé dans cette rue-ci, à côté de l'église Sainte-Marie, que vous voyez; dans une maison vis-à-vis demeure une vieille femme et sa fille. La jeune fille est très-belle, du moins dans le goût du comte, car tout récemment je l'ai vu se glisser le soir dans sa maison, où il est resté près d'une heure.

— Comment as-tu pu le reconnaître? Je crois qu'à Venise c'est l'usage en pareille occasion de porter un masque.

— Le comte était en effet masqué, signor. Mais en sortant, s'étant arrêté dans le passage pour tirer sa bourse, le mouvement qu'il fit détacha son masque. Oh! comme il parut contrarié, et avec quelle vivacité il se hâta de le remettre!

— On le serait à moins, vraiment. Les hommes de son âge et de sa qualité aiment le mystère. Mais crois-tu qu'un étranger puisse espérer d'être reçu par le comte?

— Cela n'est point conforme à ses habitudes. Mais si vous lui témoignez que vous seriez heureux d'assister à la nocce de la comtesse Giulia, la courtoisie du comte fera peut-être une exception en votre faveur.

— Je veux en essayer. Fais tourner la barque

Nouvelles & Faits divers.

— Le bruit s'était répandu que M. MÉRARD, de l'Éconen, qui avait été blessé à la main par le couteau de Verger, était mort des suites de sa blessure. Nous pouvons démentir cette triste nouvelle : M. MÉRARD est en voie de guérison. Il lui a été remis, de la part de M. de Tripoli et de tous les membres de la famille Sibour, une imitation de Jésus-Christ, un chapelet dont l'archevêque défunt faisait habituellement usage; et un reliquaire qu'il avait en grande vénération. On ne pouvait être plus délicatement reconnaissant envers un dévouement qui méritait un meilleur succès.

— Le passage de la Marmite, dans le quartier Saint-Martin, est la propriété de l'administration des hospices et se trouve placé sous la gestion d'un agent de cette administration. Le gérant, dit le DROIT, versait récemment à la caisse les fonds provenant du dernier terme de loyer qu'il avait reçu, lorsque, parmi les billets de banque qu'il présentait, on en avisa un de 100 fr. qui était faux.

Ce qu'il y a de véritablement extraordinaire, c'est que ce billet, imité avec une perfection désespérante, est en entier écrit à la main. Il paraît avoir été fabriqué par un étranger, car on y distingue des fautes d'orthographe très-grossières et plus que suffisantes pour faire reconnaître la fraude, s'il y a lieu, ce qui est probable, car d'autres billets de ce genre ont été émis par le même individu.

Ainsi, les mots contenus dans les deux petits écussons à droite et à gauche, l'un en lettres blanches sur fond noir, l'autre en lettres noires sur fond blanc, sont écrits de cette façon : « L'article 139 du code pénal punit de la peine des travaux forcés à perpétuité eux (au lieu de ceux) qui ont ont (ce mot est répété deux fois) contrefait ou falsifié les billets de banque autorisée par la loi, ainsi que ceux qui ont fait usage de ces billets contrefaits ou falsifiés. »

Du reste, les caractères d'imprimerie, les vignettes, les signatures, tout est admirablement exécuté. Pour imiter les mots figurés dans la pâte même du papier et qui apparaissent lorsqu'on présente le billet à la lumière, le faussaire a découpé dans le papier la forme de ces lettres et a rempli les vides par un papier plus mince si parfaitement adapté qu'il faut la plus minutieuse attention pour découvrir ce stratagème. En un mot, ce billet est un chef-d'œuvre calligraphique, une véritable œuvre d'art qui, pour les amateurs vaut beaucoup plus de 100 francs, et a dû coûter à son auteur du temps et des soins que cette somme ne saurait rémunérer.

Le gérant du passage de la Marmite avait reçu le billet d'un de ses locataires, M. Cloutier, qui le tenait lui-même de son fournisseur. Ce dernier, négociant, qui fait un commerce considérable, n'a pu se rappeler comment il lui était parvenu. Une enquête a été commencée à ce sujet par le commissaire de la section des Artistes-Métiers.

— Le nommé Louis D..., boucher d'un petit village, s'étant mis en route avant-hier avec son cheval et sa voiture pour aller en marchandises, rencontre en chemin un homme qui était assis au pied d'un orme, et qui lui dit d'un air piteux : « Mon bon monsieur, seriez-vous assez obligeant pour me décrocher mes béquilles, que des polissons ont perchées là-haut. » Et ce disant, il lui montrait une paire de béquilles pendues dans les branches de l'arbre sous lequel il se trouvait.

Le boucher, gaillard lesté et robuste, n'a garde

de refuser au pauvre homme le service qu'il réclame, il descend de sa voiture, met en avant toute sa science gymnastique, et se hisse sur l'arbre tant bien que mal. Mais à peine est-il engagé dans la ramure tortueuse, qu'il voit le prétendu estropié se relever d'un bond, sauter dans la carriole, et partir au triple galop en lui adressant en signe d'adieu un geste emprunté au vocabulaire télégraphique des gamins de Paris : l'obligeant boucher eut beau se dépêcher de descendre de son perchoir, il eut beau tempêter et montrer le poing au voleur, celui-ci filait toujours, et quelques minutes après, il avait complètement disparu.

Trois ou quatre heures après, quand l'homme aux béquilles se crut suffisamment éloigné du lieu de l'aventure, il s'arrêta devant une auberge, fit donner un picotin à son cheval, qu'il attela à l'aube placée près de la porte, puis il entra dans la salle remplie de consommateurs et se fit servir à dîner.

« M. Louis D..., faites donc attention à votre cheval, dit en s'adressant à l'assemblée un gendarme qui survint sur ces entrefaites; votre cheval a cassé sa longe et s'en allait sans vous. » Comme aucun des assistants ne semblait prendre pour lui cette interpellation : « A qui appartient le cheval et la voiture stationnés à la porte? reprend le gendarme. — Eh! c'est à moi, parbleu! répond aussitôt l'homme aux béquilles. — Pourquoi ne me répondez-vous pas alors? — C'était donc à moi que vous vous adressiez? — Etes-vous, oui ou non, M. Louis D...? » A cette interrogation, le voleur, comprenant sans doute qu'il aurait au moins dû lire la plaque de sa voiture pour ne pas être pris en défaut, répond par un oui tellement ambigu, qu'on l'arrête pour le conduire à la mairie du lieu.

Arrivé-là, notre fripon, qui s'était un peu remis pendant le trajet, essaya de se tirer du mauvais pas en faisant bonne contenance; mais quand on lui eut demandé, en lui montrant une sacoche trouvée dans le coffre de la voiture, combien il y avait dedans, lui qui ne savait seulement pas qu'il y eût là une sacoche, il fut pris tellement au dépourvu, qu'il cessa de feindre davantage.

Quant à Louis D..., en se voyant joué par le prétendu invalide de la route, il était entré dans une telle fureur que le lendemain, lorsqu'on le fit venir pour le confronter avec le prisonnier et lui restituer ce qui lui avait été pris, il n'était pas encore remis de sa colère. Aussi s'offrit-il à donner aux indigents cheval, sacoche et voiture, si l'on voulait lui laisser houspiller le voleur pendant cinq minutes seulement, et ce fut avec un véritable chagrin qu'il vit M. le maire refuser sa donation philanthropique et s'opposer à ce qu'il rossât son homme au profit des pauvres.

— Il existe à Denicé (Rhône) un château où la croyance populaire prétendait qu'il existait un trésor. Le nouveau propriétaire, M. Dupéron, officier d'artillerie en retraite, résolut de savoir ce qu'il y avait de vrai au fond de ces bruits; il s'entendit en conséquence avec son homme d'affaires et avec deux vigneron pour faire opérer des fouilles. Les recherches avaient commencé depuis quelques jours, lorsqu'un matin l'homme d'affaires et les deux vigneron disparurent. Avaient-ils trouvé le trésor, trésor qu'on estime à plus d'un million? — Cela est probable, et leur fuite donna raison à la croyance populaire. Tousjours est-il que M. Dupéron a déposé une plainte au parquet de Villefranche.

(Salut public.)

— Dans un sermon de charité, prêché dernièrement à St-Marguerite, M. l'abbé Lecourtie a cité, en terminant, un fait qui a vivement touché l'auditoire.

les notes plaintives d'une romance italienne, tandis qu'une autre suivante, arrangeant sa coiffure, faisait ondoyer les flots de sa chevelure longue, noire et soyeuse. On aurait admiré ces deux jeunes filles, si elles n'eussent pas été effacées par l'éblouissant éclat de leur maîtresse, la réalisation la plus parfaite de la beauté idéale rêvée par les poètes.

Et cependant elle pleurait. Est-ce qu'elle songerait avec amertume à la solennité nuptiale du lendemain? Mais pourquoi s'affligerait-elle de la perspective d'une cérémonie dont la seule pensée, rendue encore plus séduisante par la fête et le bal projetés, bouleverse la tête de la moitié des jeunes filles de Venise? Est-ce le tribut de larmes que la pudeur donne aux exigences de l'amour? Ou bien ne serait-ce point plutôt le souvenir d'un cri effroyable qui a heurté son oreille le jour où elle s'est égarée seule dans les détours du palais du doge, qu'elle était allée visiter avec d'autres jeunes femmes? Cette voix qui râlait : « Oh! pour Dieu! une goutte d'eau! » la poursuivait-elle encore de ses sons agonisants? Ou bien la robe de la fiancée ne serait-elle point de son goût?

Claudine avait achevé de coiffer sa maîtresse. — Vous pouvez vous retirer, dit Giulia; je vous ferai appeler quand j'aurai besoin de vous. Vous, Maria, restez auprès de moi.

— Mon Dieu, signora, que vous êtes triste la veille du plus beau jour de votre vie! Oh! voyez-vous, je sens que si j'étais près de me marier, moi, je ne ferai que rire, chanter et danser pendant un mois.

— Tu es folle, Maria, dit la comtesse d'un air distrait.

(La suite au prochain numéro.)

A Lyon, dame de c... tration m... dans tous... à tous les... pauvres de... sommes cha... tèrent dan... elles reçur... jusqu'au g... dons; au-... une petite... Les habit... pas entrer... dit-on, pa... trèrent po... voir, du m... lieu. Qu'y... qui, devan... dans laqu... pendant... mles, à l... contenait... aux perso... retirèrent... des pauv...

— Un t... tation... — On écu... ment (Me... « Le A... notre cou... par sa mè... (Christoph... mandé. Il... Elle entre... demi-ferm... ne reposa... de choir. L... arrache d... et la fait l... les voisins... » A l'e... septuagèn... fille de si... appuie su... sure épo... Dans la c... sans vie s... » La ch... et à la ge... l'auteur d... à Petitmo... apprend c... Badonville... forêt, puis... mune de... une table... » — C... — J... cette com... — V... vous êtes... » Cet h... nier son i... On le fou... rasoir, un... bijoux.

» La ge... à avouer... » Le 3... soir, il ét... charge de... vendre et... querelle s... son parti... lequel un... elle n'y r... instant q... brandissa... deux ou... femme, s... reuse en... faibles.

» Aucu... quelle sc... ques pas... » Le... brute, le... le corps... cuisine, l... demeure... » Olliv...

— Voic... Moniteu... lége de M... « Le c... chevéque... rendre d... drale, où... tous les j... de conse... caire et... rendre a... maître-a... des marc... un prêtre... il se tena... nait dans... dos, ma... » A ce... meura u... et le ma... main dro... second c... main gau... tolet, et... Monseign... des cérén...